



Présent(e)s : Mme Barra, Mme Fea Mesnage, Mme Galet, M. Hecquard, Mme Hecquard, Mme Janssen, Mme Mathieu, Mme Pellizzari, Mme Studler, M. Bon, M. et Mme Loubarette et Mme O'sullivan-Dufour.
Excusé(e)s : Mme Bru, Mme Lederman et Mme Rimsky.

Présence de Mme Anne Lebreton, élue référente du Conseil de quartier les Iles

En début de réunion, la présidente du Conseil de quartier Mme Florence Mathieu invite les personnes présentes à se présenter lors d'un tour de table.

Le point sur les nuisances sonores annoncé dans l'ordre du jour de la réunion est reporté à la prochaine réunion à laquelle la Mairie participe en raison de l'absence du groupe de travail sur les nuisances.

Résumé de la réunion du Conseil de quartier Les Iles du 4 juin dernier

Mme Florence Mathieu évoque une réunion très riche, avec notamment un point sur le projet biodiversité porté par l'élue Mme Corine Faugeron. Ce fut l'occasion de parler longuement de la végétalisation des berges de l'Ile Saint-Louis.

Le projet d'animation Dante a été évoqué et un budget de 750 euros a été voté pour ce projet. La 1^{ère} étape du projet aura lieu à 15h le samedi 14 septembre 2019 en salle des Fêtes de la Mairie du 4^e.

Compte rendu et discussion du groupe de travail de l'île de la Cité :

Le vice-président du Conseil de quartier M. Maxence Hecquard explique que certains membres non présents ce soir sont inquiets de l'aménagement des 2/3 tiers de l'Hôtel-Dieu qui restent à vocation hospitalière. Il rappelle que le projet prévoit de densifier les cours intérieures et de créer l'entrée des urgences au début de la rue de l'Arcole. Les riverains s'inquiètent des nuisances sonores qui pourraient être occasionnées. Ils se soucient également du retrait des arbres présents et réaffirment leur souhait de maintenir en état le mur d'enceinte.

Les membres du Conseil de quartier demandent à la Mairie du 4^e la date précise du début des travaux de démolition et la nature des travaux notamment ceux relatifs à la conservation du mur d'enceinte. Ils souhaitent connaître l'impact du chantier sur le quartier pour les piétons et automobilistes et avoir confirmation qu'aucun arbre ne sera abattu.

Sanisettes installées sous le pont Louis-Philippe

Les membres du Conseil de quartier rappellent qu'ils attendaient l'installation de toilettes publiques depuis 20 ans et ont une appréciation positive de cette installation. Mme Florence Mathieu trouve cependant qu'il manque de la signalétique pour indiquer la localisation des toilettes.

Le Conseil de quartier dans son ensemble remercie le Maire du 4^e pour son travail.

Mme Anne Lebreton explique qu'elle était favorable à une fermeture plus tardive des toilettes tout comme le Maire du 4^e M. Ariel Weil. Les habitants sont satisfaits des horaires actuellement proposés.

Chantier de Notre-Dame de Paris : état des lieux et actions

Mme Florence Mathieu précise que le chantier est en phase de sécurisation, que cela n'est pas forcément dit dans les médias mais tant que l'échafaudage est présent, la phase de sécurisation est en cours.

La date de juin 2020 est évoquée pour la fin de sécurisation du chantier.

Mme Florence Mathieu explique avoir proposé que l'échafaudage soit protégé, comme les ouvrages couverts d'amiante, afin que le plomb ne se propage pas lorsque celui-ci sera découpé.

Mme Florence Mathieu précise que les dépôts de plombs sont irréguliers sur l'espace public.

La Mairie de Paris et la Mairie du 4^e ont réussi à obtenir des opérations de dépollutions sur un périmètre élargit aux alentours de Notre-Dame. L'ensemble des informations relatives à ces opérations est disponible sur le site de la Mairie du 4^e. Il est par ailleurs annoncé l'existence d'une carte - en libre accès sur le site de l'ARS - avec tous les prélèvements de plomb effectués par les services de la Préfecture de Police.

Les membres du Conseil de quartier signalent les nombreux déchets qui sont accueillis dans un espace du square Jean XIII situé à l'extérieur du chantier et regrettent que cet espace soit devenu une véritable décharge publique. Mme Carlotta Fea Mesnage l'a par ailleurs signalé via l'application dansmarue.

Les membres du Conseil de quartier signalent la présence d'une famille qui squatte à côté de la cathédrale avec un enfant en bas âge et s'inquiètent pour la santé de l'enfant.

M. Maxence Hecquard évoque l'enquête de police qui a été ouverte suite à l'incendie et qui n'est pas close. Il précise que la charpente et le toit pesaient un poids très important, qui faisait contrepoids avec les arcbutants, et que l'échafaudage est venu en renfort de la cathédrale qui fut fragilisée.

Il rappelle que dans les premières réunions après l'incendie, le Maire du 4^e avait affirmé qu'il avait tenu à ce que l'emprise du chantier laisse un passage sur le flanc sud de la cathédrale (côte Seine). Il est demandé à la Mairie du 4^e quand est-ce qu'il est prévu de ré ouvrir un passage dans le square Jean XXIII.

M. Maxence Hecquard explique que problème du plomb a été pris en compte relativement tardivement. Il rappelle que le sujet a été évoqué à la réunion du Conseil de quartier du 2 mai en présence de personnes de l'association contre le saturnisme, qui ont expliqué les risques que présentait un incendie. Il ajoute qu'un de ses enfants a été diagnostiqué avec un taux bien supérieur au seuil. Suite à la découverte de ce taux, l'ARS a envoyé quatre enquêteurs pour analyser les sources de plombs dans leur appartement. Ils ont diagnostiqué du plomb sur le rebord des fenêtres en zinc ainsi que dans la cuisine, remettant en cause la source qui a provoqué la plombémie chez leur enfant. Depuis M. Maxence Hecquard est dans des procédures administratives pour justifier que la plombémie de leur enfant provient de l'incendie de Notre-Dame.

M. Maxence Hecquard est de l'opinion que la Préfecture craint terriblement qu'il soit demandé de décontaminer deux arrondissements, ce qui coûterait une fortune et serait anxiogène pour la population.

Il explique que la décontamination se fait avec un tensioactif : ils brossent, aspirent, nettoient et récupèrent les eaux. Il précise que le bitume est plus étanche que la pierre et que les méthodes de dépollution sont différentes selon que ce soit sur un revêtement en pierre ou sur du bitume.

En avril, les membres du conseil de quartier avaient demandé un nettoyage important des rues. Le chantier a été interrompu pendant une dizaine de jours. Les syndicats sont montés aux créneaux pour le personnel exposé. Ils ont mis en place des procédures très strictes, afin de passer d'un chantier contaminé à un chantier propre, pour sécuriser les interventions des ouvriers.

Il est évoqué des filtres spéciaux pour aspirateur utiles pour nettoyer les surfaces avec du plomb.

Mme Florence Mathieu précise que les parents ont la responsabilité de faire les tests de plombémie à leurs enfants. Elle a demandé qu'un nouveau process soit pris en compte dans les écoles : que chaque enfant qui rentre de la cour se lave les mains. Tout comme elle préconise de mettre un linge humide jetable sur le paillason afin de s'essuyer les chaussures.

Plusieurs riverains avaient envoyé un courrier au Médiateur de la ville de Paris à propos de la condamnation du parking situé au 16-18 de la rue du cloître Notre-Dame pour obtenir des dédommagements : certains ont reçus des courriers de réponses datant du 20 août. M. Philippe Bon, habitant de la rue d'Arcole, procède à la lecture de son courrier de réponse. Aucune réponse favorable n'est apportée à la situation problématique. Il ajoute avoir parlé du sujet au Ministre de la

Culture qui était sur place un matin : il lui a évoqué le réquisitionnement du parking du parvis pour le chantier et lui a suggéré l'idée d'avoir des places dans ce parking pour les 90 boxes du parking du 16-18 de la rue du cloître Notre-Dame en dédommagement. Une réponse à cette requête a été apportée par courrier de son chef de Cabinet précisant que leur demande est étudiée.

L'idée est à présent de prendre contact avec le Préfet de Paris.

Projets d'animation du quartier

Mme Florence Mathieu évoque le projet de vide-greniers sur les îles de l'association Action Concrète, qui a beaucoup avancé sur le projet. Elle ajoute que le projet vise à créer de l'animation dans le quartier. La Coordinatrice des Conseils de quartier rappelle que les demandes d'organisation d'événement sur l'espace public doivent être envoyées à la Mairie de Paris et à la Préfecture de Police au moins deux mois avant l'événement.

Mme Paola Pellizzari demande à Mme Florence Mathieu le numéro de l'association qui souhaite organiser ce vide-greniers afin que l'association des commerçants travaille avec elle sur le projet. Mme Florence Mathieu ne souhaite pas donner de contact sans avoir au préalable l'accord de l'association. Elle les contactera à ce sujet.

Mme Paola Pellizzari annonce que l'association des commerçants de l'île Saint-Louis prévoit d'organiser les 28 et 29 septembre un marché de la céramique sur le pont qui relie l'île de la Cité à l'île Saint-Louis.

Le projet bière avait été présenté lors d'une précédente réunion de Conseil de quartier. Une dégustation de bières réalisées par Mme O'Sullivan-Dufour a lieu en fin de réunion.

Divers

Les problèmes de sécurité sur les îles sont évoqués.

Les membres du Conseil de quartier demandent un point sur le projet de la rue des Deux-Ponts.

Mme Liliane Galet présente les difficultés rencontrées pour débarrasser des déchets végétaux personnels. Suite à son questionnement, la Mairie de Paris lui a indiqué qu'il faut aller à Romainville.

Les membres du Conseil de quartier s'accordent sur la nécessité de créer des points de collectes de la ville à destination des personnes qui souhaitent recycler leurs déchets végétaux, tout comme il existe des points de collecte pour les sapins de Noël.

Questions posées à la Mairie du 4^e

- **Hôtel-Dieu** : quelle est la date précise du début des travaux de démolition et la nature des travaux notamment ceux relatifs à la conservation du mur d'enceinte ? Quel sera l'impact du chantier sur le quartier pour les piétons et automobilistes ? Peut-on avoir confirmation qu'aucun arbre ne sera abattu ?
- **Notre-Dame** : Il est demandé à la Mairie du 4^e quand est-ce qu'il est prévu de ré ouvrir un passage dans le square Jean XXIII, ainsi que la station du RER B Notre-Dame. Les membres du Conseil de quartier signalent les nombreux déchets qui sont accueillis dans un espace du square Jean XIII situé à l'extérieur du chantier et regrettent que cet espace soit devenu une véritable décharge publique.
- **Parking du 16-18 de la rue du cloître Notre-Dame** : les membres du Conseil de quartier demandent un dédommagement pour la condamnation du parking situé au 16-18 de la rue du cloître Notre-Dame et proposent l'idée d'avoir des places de stationnement dans le parking du parvis pour les 90 boxes impactés.

- **Projet de la rue des Deux-Ponts** : point sur le projet?

Prochaines réunions 2019

De 19h à 21h, en salle Voyelles su Pôle Citoyens

Mardi 1^{er} octobre

Mardi 5 novembre

Mardi 3 décembre